

Viricel agit de même en 1710, moyennant une pension viagère à sa sœur Pernette, veuve du chirurgien Charles Rey. Les recteurs reçurent de grandes marques de confiance : le médecin Garnier leur laissa, en 1709, l'administration de ses biens, et la tutelle de ses cinq fils et de ses deux filles (1). Le chirurgien Henri Lhermitte les établit par testament gérants de sa succession (2), quoique sa femme, Françoise Lanard, vécût encore (elle mourut en 1734), et curateurs de son fils unique, Henri-Guillaume, etc.

Ces relations donnaient à nos hôpitaux et à la médecine lyonnaise une physionomie qu'on retrouverait difficilement ailleurs.

#### J.-E. PÉTRÉQUIN.

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU DE LYON.

tumulaire ; il paraît qu'à la révolution de 1789, on a malheureusement enlevé toutes les dalles de l'église, pour y établir une fabrique de salpêtre.

(1) Ses fils furent élevés au collège de la Trinité, où l'Hôtel-Dieu paya longtemps leur pension. L'un d'eux, Pierre Garnier, entra, vers 1712, comme novice chez les Jésuites. — Ses deux filles, Catherine et Marie Garnier, embrassèrent l'ordre du monastère de Sainte-Elisabeth, où il semble qu'elles étaient d'abord entrées pour faire leur éducation.

(2) *La Biographie lyonnaise* fait mourir Lhermitte en 1712 (1839, p. 170). Il y a là inexactitude de nom et de date : et d'abord dans les manuscrits que j'ai consultés, il signe toujours Lhermitte. Puis, son testament est du 15 mai 1713, et, dès le 9 août suivant, l'hôpital commence à payer ses différents legs. Il en avait fait à sa sœur et à ses deux frères, savoir : Marie-Anne, épouse d'un sieur Dechanaux ; Louis, ouvrier en soie à Lyon, et Jean-Baptiste, résidant à Colomiers en Bugey. Les frais de ses funérailles, qui paraissent avoir été magnifiques, s'élèverent à 264 livres 14 sous 6 deniers, dont 30 livres 16 sous à Joseph Bal, vitrier, pour 56 armoiries en or et argent ; 30 livres à Madame Déconé de Brissac, abbesse du royal monastère de Saint-Pierre, pour le congé que Lhermitte a pris dans cette église, et le droit d'être enterré dans Saint-Saturnin ; 10 livres aux R. Pères Récollets de Bellegrève pour 20 messes, etc. — Lhermitte occupait un appartement dans la maison d'un sieur Corréal, près la place Saint-Pierre.